

SEANCE DU 23 MAI 2017

L'an deux mille dix sept, et le 23 mai à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GAILLARD, Maire, dans la salle des délibérations de la mairie.

Etaient présents : Madame et Messieurs Jean-Louis GAILLARD - Corinne CHAUX – Franck BEFORT
Christophe PION – Cédric MICHAUD - Benjamin VERNAY – Noël BROSSE – Régis GUILLAUME.

Etait absent : Anthony HENRIQUES

Monsieur Cédric MICHAUD a été nommé secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la réunion du 30 mars 2017 est faite. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

I – PERSONNEL COMMUNAL :

. Michel LASSAIGNE : son CUI se termine le 07 juin prochain. Pour le moment, un renouvellement ne semble pas possible par manque de crédits.

. Cindy PALABOST : son Contrat d'Avenir (3^{ème} année après 2 ans en CUI) se termine le 31 août prochain. Nous avons pris des contacts avec la Mission Locale qui nous a dit qu'un renouvellement de ce contrat n'était pas possible.

II – CONTROLE ET REALISATION DES « ANC » - CONVENTION AVEC LA SAUR :

Monsieur le Maire expose que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne finance en partie les opérations de réhabilitation des installations d'assainissement individuel lorsqu'elles sont non conformes.

Une convention sera passée entre la commune et la SAUR, permettant de faire bénéficier d'une subvention aux administrés souhaitant réhabiliter leur installation.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à cette opération.

III – RECENSEMENT DE LA POPULATION :

Il aura lieu dans notre commune du 18 janvier au 17 février 2018.

Les membres du Conseil Municipal nomment Mme Huguette BANUS coordinateur communal.

IV – ELECTIONS LEGISLATIVES : Mise en place des tours de garde.

V – ARCHIVES COMMUNALES :

Une inspection des archives de la commune a été réalisée par un représentant des Archives Départementales de la Loire. Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de cette visite.

VI – ADRESSAGE : L'adressage est bientôt terminé.

VII – DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Le Conseil Municipal donne un accord défavorable à 2 demandes de subventions (Association Au Pays d'Aix et d'Isable et Délégués Départementaux de l'Education Nationale).

VIII – QUESTIONS DIVERSES :

. La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers a donné un avis défavorable à la demande de construction d'un dancing sur l'ancien terrain de foot situé au Pont.

. Des nids de poule sont à boucher sur les chemins.

. La souche d'un arbre située devant la salle des fêtes s'est soulevée, ce qui représente un danger.

. Mme POTE, Conservatrice des Monuments Historiques et Mr PRAJALAS, ont visité l'église. Ils nous enverront un rapport.

. Un fonds de concours de 3900 € nous a été attribué par la CCVAI au titre de l'année 2017.

. Nous avons obtenu un accord favorable (non encore officiel) à nos demandes de subventions auprès du Conseil Départemental de la Loire : programme de voirie 2017 et enveloppe de solidarité pour l'installation de poêles à granulés et de chaudières.

. M le Maire fait le point sur les divers problèmes de voisinage. Il expose qu'un problème lui a été signalé par un habitant de la Chaux, dont le portail a été construit sur le chemin communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.